

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 décembre 2025

L'an 2025 et le 18 décembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 décembre 2025.

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Date d'affichage : 11 décembre 2025

Délibération N° 18-12-2025 / N°264

Etaient présents les membres en exercice : 64

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdel, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnauld Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Michel Seroux, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Jean-François Varoqui, David Duchateau, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 86

Absents : Patrick Roblot, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Julien Bellengier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Benoît François, Jean-Paul Hémerly, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Sidonie Duriez, Magali Urbanac, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Jean Marie Bouet.

Absents suppléés : Pascal Mestan suppléé par Laurent Bridoux, David Dubois suppléé par Bernadette Pezé, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyn Hadj, Dominique Verdel suppléé par Frédéric Jacquemelle, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour.

Absents excusés : Florence Dambreville, Stéphane Gomès, Roland Descamps.

Absents ayant donné procuration : Lionel Cayet ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Michel Petit procuration à Gérard Nicolle, Christian Boucly ayant donné procuration à Françoise Simon, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Marie Bernard, Hugues Legoux ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Romuald Delattre ayant donné procuration à Freddy Balavoine, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Magali Jonard, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Pierre Guillemant

Titre de la délibération : AC – Contrat de délégation de service public d'assainissement collectif agglomération d'assainissement d'Avesnes-le-Comte – Avenant N°5

Le contrat de délégation de service public (DSP) d'assainissement collectif pour la commune d'Avesnes Le Comte arrive à terme le 31 décembre 2025.

Après la réalisation d'un audit et d'un comparatif des modes de gestion, il a été décidé de lancer une nouvelle procédure de délégation de service public, élargie aux agglomérations d'assainissement de Duisans (comprenant les communes d'Agnez-lès-Duisans, Duisans, Gouves, Habarcq, Haute-Avesnes, Montenescourt, Noyellette-en-l'Eau et Wanquetin) et d'Aubigny-en-Artois dont les contrats DSP d'assainissement collectif arrivent également à échéance au 31 décembre 2025 (délibération n°153 du 17 juillet 2025).

La phase de consultation des entreprises est actuellement en cours et est entrée dans la phase des auditions. Compte tenu des délais de procédure, le choix de l'attributaire ne pourra se faire qu'en début d'année 2026.

Afin d'assurer la continuité du service public pendant la finalisation de la procédure, le Vice-Président propose un avenant de prolongation de la durée d'exécution du contrat actuel pour une période de trois mois.

Cette prolongation représente un montant estimé de 40 547 € HT soit 3,87 % du montant du contrat initial.

Après lecture du projet d'avenant n°5 au contrat DSP d'assainissement collectif des communes concernées et après avis favorable du Bureau qui s'est réuni le 10 décembre 2025 et de l'avis favorable de la commission DSP réunie le 11 décembre 2025, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet d'avenant n°5 ;
- D'autoriser le Président à signer ledit avenant.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 19/12/2025 et publication ou notification du 19/12/2025

